

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



2024 fut une année humide et intéressante pour le maintien de nos milieux aquatiques. En effet, une fois n'est pas coutume, hormis quelques têtes de bassins, peu de cours d'eau de notre territoire se sont asséchés cette année. Cependant, l'Aume a été victime d'une importante pollution au lisier. Bien qu'accidentel, cet événement nous rappelle à quel point nos cours d'eau sont vulnérables, d'où l'importance de nos structures GEMAPI.

Côté travaux, le SMABACAB a poursuivi ses actions de restauration morphologique des milieux aquatiques, de valorisation des zones humides et d'aménagement des versants. Les agents du SMABACAB ont pu assurer l'intégralité de la maîtrise d'œuvre, tout en maintenant leur vigilance lors des épisodes de crues notamment.

D'un point de vue plus administratif, le SMABACAB a été labellisé EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux). Cette distinction dont nous sommes particulièrement fiers, valorise notre travail et atteste que notre structure est en phase avec les objectifs et attentes liés à la compétence GEMAPI.

2025 verra la poursuite de nos plans d'actions ainsi que l'amorce d'une réflexion concernant un futur programme pluriannuel.

En ce début d'année, je vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2025.

Christophe AUGIER, Président du SMABACAB

VUE D'ENSEMBLE



PRÉSENTATION DU SYNDICAT

Territoire de compétence



Légende

- Limites des bassins versants
- Réseau hydrographique
- Limites départementales
- Limites communales

- EPCI à fiscalité propre**
- CC Cœur de Charente
 - CC du Rouillais
 - CC Mellois-en-Poitou
 - CC Val de Charente
 - CC Vals de Saintonge

Données cartographiques : IGN, BDT5000 - Conception : CHARENTE EAUX - C. PORNIN
Données : Charente Eaux - CARTE_SMA_BACAB.apx date : 2018-11-13T14:17:59

5

Intercommunalités adhérentes
(Soit 57 communes concernées)

630

SURFACE DU BASSIN
VERSANT (en km²)

23 000

POPULATION
STATUTAIRE

SERVICES



DIRECTION ET
TECHNICIENS

2 Agents



SECRÉTARIAT ET
COMPTABILITÉ

1 agent
(0.7 ETP)



RÉGIE DE TRAVAUX

4 Agents



GOVERNANCE

Le Président



Christophe AUGIER

Les vice-présidents



Christophe
TYRE



Francis
ROY



Emmanuel
CAQUINEAU



Renaud
COMBAUD

10

MEMBRES DU BUREAU

42

ÉLUS MEMBRES DU
COMITÉ SYNDICAL

COMPÉTENCES ET ACTIONS EN COURS

► COMPÉTENCES EXERCÉES



1° L'AMÉNAGEMENT D'UN BASSIN OU D'UNE FRACTION DE BASSIN HYDROGRAPHIQUE



2° L'ENTRETIEN ET L'AMÉNAGEMENT D'UN COURS D'EAU, CANAL, LAC OU PLAN D'EAU, Y COMPRIS LES ACCÈS À CE COURS D'EAU, À CE CANAL, À CE LAC OU À CE PLAN D'EAU



5° LA DÉFENSE CONTRE LES INONDATIONS



8° LA PROTECTION ET LA RESTAURATION DES SITES, DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES ET DES ZONES HUMIDES AINSI QUE DES FORMATIONS BOISÉES RIVERAINES

► OUTILS DE PROGRAMMATION EN PLACE

1 Programme quinquennal de revalorisation des cours d'eau (DIG)

1 Étude en cours

1 Stratégie de restauration et de gestion des zones humides

PROGRAMME	DATES	MONTANT	ÉTAT D'AVANCEMENT
PPG Aume-Couture, Auge et Bief	2022 - 2026	2 623 200 €	Tranche 3/5 (2024)
Etude de bassins, mise en place d'un protocole de suivi	2022 - 2025	300 000 €	Lancement des suivis (année 2/3)

PROGRAMME	DATE DE DEMARRAGE	ACQUISITIONS (ha)	RESERVE FONCIERE (ha)
Stratégie de restauration et gestion des zones humides	2019	24,1	2,9

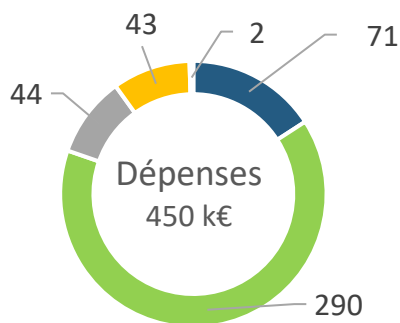
PPG* Aume-Couture, Auge Bief : ce programme pluriannuel de restauration des milieux aquatiques a démarré en 2022, à la suite de sa déclaration d'intérêt général par les services préfectoraux. L'intérêt premier est de posséder un programme à l'échelle de l'ensemble du SMABACAB. Les travaux prévus sont soumis à concertation auprès des riverains avant notre intervention. La principale thématique est la restauration d'un meilleur état hydromorphologique des cours d'eau.

****PPG : Programme Pluriannuel de Gestion***

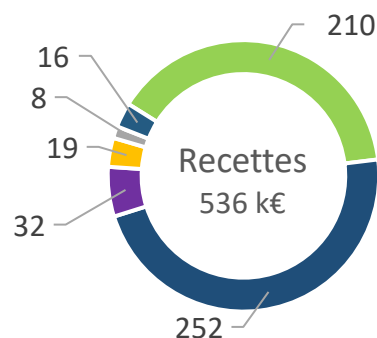
Étude de bassins : En 2022, le SMABACAB a lancé la mise en place d'un protocole de suivi destiné à mieux appréhender les relations nappes-rivières et le fonctionnement des bassins versants Aume-Couture, Auge et Bief. 2024 aura vu la poursuite du suivi mis en place (débits, piézomètres, sources...), permettant de capitaliser des données nous aidant à mieux comprendre le fonctionnement de nos bassins versants.

Stratégie de restauration et de gestion des zones humides : Cette démarche permet aujourd'hui de restaurer l'élément majeur dans la préservation de la qualité et de la quantité d'eau que sont les zones humides. Très chronophage et fastidieux, ce travail nécessite énormément de concertation locale et de suivi de la part de nos agents. Néanmoins, 2024 aura vu l'achat de près de 9ha en zone humide.

FONCTIONNEMENT

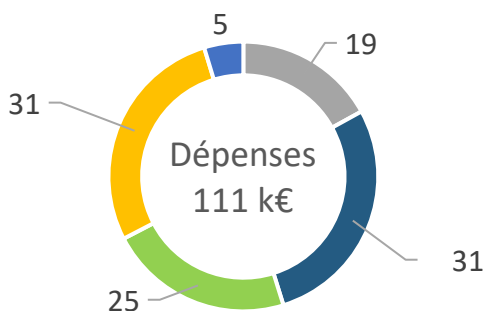


- 011- Charges à caractère général
- 012- Charges de personnel et frais assimilés
- 042- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 65- Autres charges de gestion courante
- 66- Charges financières

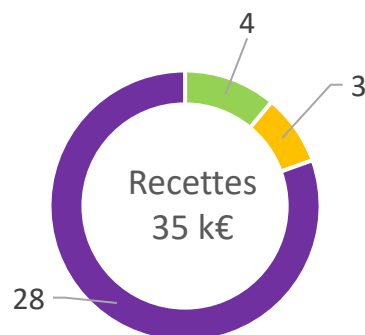


- 74 - Participation des intercommunalités
- 74 - Subventions de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- 74 - Subventions Départementales
- 74 - Subventions de la Région Nouvelle Aquitaine
- Autres (13 / 70 / 75 / 77)
- 042 - Opérations d'ordre

INVESTISSEMENT



- 16- Remboursement emprunt
- 20- Frais d'études
- 21- Achat de matériaux, plantations, équipements divers
- 23- Acquisitions foncières de zones humides
- 41 - Opérations patrimoniales



- 10- FCTVA
- 13- Subventions de la Région Nouvelle Aquitaine
- 13- Subventions Départementales

BILAN

- En 2024, le SMABACAB a mis en œuvre la 3^e tranche de son programme pluriannuel de revalorisation des milieux aquatiques, comprenant notamment les 1^{ères} actions de restauration morphologique sur l'amont de la Couture.
- La stratégie de gestion foncière poursuit son avancée avec l'acquisition de près de 9 ha en zones humides par le SMABACAB, sur lesquels une agriculture compatible avec les milieux humides sera installée.
- Le SMABACAB a aussi été impliqué dans de nombreuses opérations de communication auprès du public, mettant en œuvre des interventions et balades pédagogiques. Le SMABACAB et son travail ont aussi été mis en avant lors de la cérémonie de labellisation EPAGE en présence des différents partenaires.

QUELQUES ACTIONS DE L'ANNÉE



Aide à la plantation de haies (810m, communes d'Aigre, Longré, Brettes).



Plantation de 1615m de haies sur zones humides du SMABACAB (communes de Longré et Val d'Auge).
Gestion de crue.



Cérémonie de labellisation EPAGE du SMABACAB



Recharge granulométrique par radiers sur l'amont de la Couture (Couture d'Argenson)

Aménagement sur le Bief en amont du moulin de Bellicout, commune de Charmé (arasement d'un merlon pour favoriser l'expansion de crues).



Aménagements de blocs épars sur l'Aume, en partenariat avec l'AAPPMA d'Aigre (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques).



JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE



Aide à la plantation de haies (1165 m, commune de Fouqueure).



Restauration morphologique d'un tronçon du ruisseau du Bief Jacquet (Aigre).

Balade gourmande dans la zone humide de Saint-Fraigne, et démarrage des travaux sur l'amont de la Couture (bouchage d'un tronçon de fossé)



Restauration morphologique du ruisseau de Charmé et aménagements liés au bétail (abreuvoirs, gués...)

Restauration de fonctionnalités en zone humide, en partenariat avec le CEN (Conservatoire des Espaces Naturels).



Signature de l'achat de 9,23 ha de zones humides (Val d'Auge, Saint-Fraigne et Longré)



QUELQUES ACTIONS DE L'ANNÉE EN DETAIL

► L'avancement de la gestion foncière en 2024

En 2024, le SMABACAB a poursuivi sa stratégie de préservation, revalorisation et gestion des zones humides, milieux stratégiques pour la ressource en eau et les milieux aquatiques.



Parcelles acquises et mises en gestion le long de l'Aume (commune de Longré)

Cette année l'acquisition d'environ 9 ha de zones humides supplémentaires a pu être finalisée, principalement grâce au travail réalisé en partenariat avec la SAFER sur de l'échange de réserve foncière. Fin 2024, le SMABACAB totalise donc la propriété de 24,1 ha de zones humides et conserve un reliquat de 2,9 ha de réserve foncière.

Il est important de préciser qu'une gestion agricole sous Bail Rural à Clauses Environnementales est systématiquement recherchée pour ces terrains, avec des agriculteurs locaux.

► Les premières actions sur la Couture en Deux-Sèvres

Le programme pluriannuel du SMABACAB prévoyait une tranche de travaux sur l'amont de la Couture, commune de Couture d'Argenson. L'intérêt de cette tranche de travaux était multiple :



Création de radiers sur la Couture

- Améliorer la diversité d'un lit fortement altéré
- Intervenir pour la 1^{ère} fois sur l'amont de la Couture afin de sensibiliser les usagers locaux
- Espérer le lancement d'une dynamique future en restauration de milieux aquatiques

Les travaux ont consisté à une intervention relativement simple visant à mettre en place des radiers. Le lit, extrêmement incisé, se retrouve donc moins drainant et l'étiage s'en retrouve quelque peu repoussé.

► La Labellisation EPAGE

Le SMABACAB a lancé fin 2022 une procédure de labellisation EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux), auprès de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et du préfet coordonnateur de bassin. Depuis février 2024, la démarche est arrivée à son aboutissement.

Le SMABACAB a célébré cette labellisation au mois de mai en présence de l'ensemble de ses élus et partenaires.



SYNDICAT DES BASSINS VERSANTS
AUME-COUTURE, AUGES ET BIEF
Maison de l'eau 16 140 Saint-Fraigne

05.45.01.21.91

<https://www.smabacab.fr/>

Technicien rivières : j.blancant@smabacab.fr

Technicienne zones humides : n.auffret@smabacab.fr

Secrétariat : f.devautour@smabacab.fr

Rapport réalisé en
collaboration avec :

CHARENTE
EAUX
ASSISTANCE AUX COLLECTIVITÉS